Envoyé en préfecture le 07/05/2026
Reçu en préfecture le 07/05/2026
Publié le 07/05/2026
ID : 042-214202079-20260428-DL20260103-DE

SAINT-CHAMOND

DÉPARTEMENT DE LA LOIRE

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

VOEU N°DL20260103 **DU CONSEIL MUNICIPAL**

SÉANCE DU MARDI 28 AVRIL 2026

Le maire de la ville de Saint-Chamond certifie que :

- la convocation de tous les conseillers municipaux en exercice a été faite dans les termes et délais prescrits par la loi, le 20/04/2026 ; que la délibération ci-après transcrite, textuellement extraite du registre des procès-verbaux du conseil municipal, a été affichée et qu'il n'a pas été présenté d'observation ;

- le nombre des conseillers municipaux en exercice, le jour de la séance, était de 39 sur lesquels il y avait 35 présents, 4 absents représentés à savoir :

ÉTAIENT PRÉSENTS

M. Axel DUGUA ; M. Régis CADEGROS ; Mme Andonella FLECHET ; M. Gilles GRECO ; Mme Sandrine FRANÇON ; M. Benoit FABRE ; Mme Catherine CHAPARD ; M. Bruno CHANGEAT ; Mme Abla CIPRIANI ; M. Jerome JULVE ; Mme Michèle FREDIERE ; M. Victor PEREIRA ; Mme Florence BERSOT-DERMETROSSIAN ; M. Philippe QUOY ; Mme Catherine MOIROUD ; M. Erick SCHAEFFER ; M. Luc CHEVALLIER ; Mme Sylvie REBAUD ; Mme Florence VANELLE ; Mme Patricia VIALON ; M. Mathieu VIALLATTE ; M. Raphaël BERNOU ; Mme Djamila SAIDANI ; M. Pierre-Mary DESHAYES ; Mme Gaëlle DESORME ; Mme Daryne BELKORCHIA ; M. Jean-Marc LAVAL ; M. Jean-Luc DEGRAIX ; Mme Marlène MAURY ; M. Stéphane PARRIN (jusqu'à 00h10) ; Mme Isabelle SURPLY ; Mme Estelle LARCA ; M. Samuel BOUGHZALA ; M. Jean MINNAERT ; Mme Nathalie CHAMPALLE ; M. Julien GIRAUDO

ABSENTS REPRÉSENTÉS

M. Yves ALAMERCERY a donné procuration à M. Gilles GRECO

Mme Ayse CALYAKA a donné procuration à Mme Catherine CHAPARD

M. Jean-Paul RIVAT a donné procuration à M. Jean-Luc DEGRAIX

M. Stéphane PARRIN a donné procuration à Mme Estelle LARCA (à partir de 00h10)

SECRÉTAIRE ÉLUE POUR LA DURÉE DE LA SESSION

Mme Catherine CHAPARD.

VOEU DU GROUPE "DU BON SENS POUR SAINT-CHAMOND" - POUR LE GEL DES TARIFS MUNICIPAUX

Envoyé en préfecture le 07/05/2026
Reçu en préfecture le 07/05/2026
Publié le 07/05/2026
ID : 042-214202079-20260428-DL20260103-DE

Mme Isabelle SURPLY expose ce qui suit :

Le contexte économique est marqué par une inflation persistante, une tension durable sur le pouvoir d'achat des ménages et une stagnation des revenus pour une large partie de la population.

L'augmentation quasi automatique des tarifs municipaux au rythme de l'inflation, soit **2,05%**, pèse directement sur les familles, les actifs, les retraités, les associations et l'ensemble des usagers des services publics locaux.

Pourtant, les charges supportées par les habitants augmentent déjà fortement dans de nombreux domaines de la vie quotidienne comme la hausse des coûts énergiques, du carburant, sans que les revenus ne progressent dans les mêmes proportions…

Considérant qu'une collectivité locale doit faire preuve de modération tarifaire, de lisibilité et de justice sociale dans l'accès à ses services publics :

La hausse automatique des tarifs municipaux, appliquée chaque année au prétexte de l'inflation, ne peut constituer une réponse de bon sens à la situation actuelle. Elle revient à faire porter systématiquement l'effort sur les usagers, alors même que leurs revenus ne progressent pas au même rythme et que la population ne croît pas. Une commune responsable doit d'abord rechercher des marges de gestion internes avant d'augmenter le coût d'accès à ses services.

Le gel des tarifs municipaux constitue un signal de justice, de modération et de responsabilité. Il traduira la volonté de la commune de protéger les habitants dans une période où le pouvoir d'achat est particulièrement contraint.

Vœu :

La commune de Saint-Chamond s'engage à :

- **procèder au gel de l'ensemble des tarifs municipaux pour l'exercice à venir**

LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir discuté et délibéré,

A la **majorité** des suffrages exprimés par 4 voix pour,

32 contre	M. Axel DUGUA ; M. Régis CADEGROS ; Mme Andonella FLECHET ; M. Gilles GRECO ; Mme Sandrine FRANÇON ; M. Benoit FABRE ; Mme Catherine CHAPARD ; M. Bruno CHANGEAT ; Mme Abla CIPRIANI ; M. Jerome JULVE ; Mme Michèle FREDIERE ; M. Victor PEREIRA ; Mme Florence BERSOT-DERMETROSSIAN ; M. Yves ALAMERCERY ; M. Philippe QUOY ; Mme Catherine MOIROUD ; M. Erick SCHAEFFER ; M. Luc CHEVALLIER ; Mme Sylvie REBAUD ; Mme Florence VANELLE ; Mme Patricia VIALON ; M. Mathieu VIALLATTE ; Mme Ayse CALYAKA ; M. Raphaël BERNOU ; Mme Djamila SAIDANI ; M. Pierre-Mary DESHAYES ; Mme Gaëlle DESORME ; Mme Daryne BELKORCHIA ; M. Jean-Marc LAVAL ; M. Jean-Paul RIVAT ; M. Jean-Luc DEGRAIX ; Mme Marlène MAURY
3 abstentions	M. Jean MINNAERT ; Mme Nathalie CHAMPALLE ; M. Julien GIRAUDO

Envoyé en préfecture le 07/05/2026
Reçu en préfecture le 07/05/2026
Publié le 07/05/2026
ID : 042-214202079-20260428-DL20260103-DE

DÉCIDE :

- **de rejeter** ce vœu.

-----oooOooo-----

ONT SIGNÉ AU REGISTRE TOUS LES MEMBRES PRÉSENTS.

Certifié,

Saint-Chamond, le 29/04/2026

MAIRIE DE SAINT-CHAMOND (Loire)

Le maire,

Axel DUGUA

Le secrétaire de séance,

Catherine CHAPARD

Date de mise en ligne